



ICI ET LÀ
L'Agglomération
et la Région
contractent

p. 3



REPORTAGE
Le futur
Cœur d'Agglo
se dévoile

p. 7



L'AGGLO, C'EST VOUS
Dominique Robin,
gourmand
de désert

p. 14

le Journal de L'AGGLO



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CASTELROUSSINE
www.agglo-chateauroux.fr

janvier 2014 // 31



DOSSIER

La Martinerie, entre dépollution pyrotechnique et installations



DOSSIER

LA MARTINERIE

De la dépollution
pyrotechnique aux installations



L'ancienne base militaire de la Martinerie renaît jour après jour. Alors que les entreprises s'installent progressivement de part et d'autre du site, l'Agglomération fait procéder à la dépollution pyrotechnique sur les emprises de la zone sud non encore cédées. Une étape obligatoire et nécessaire qui durera jusqu'en mars prochain.



La Martinerie,

ENTRE DÉPOLLUTION PYROTECHNIQUE ET INSTALLATIONS

Il y a dix-huit mois à peine, le 517^e régiment du train repliait une dernière fois son étendard sur la base de la Martinerie. Aujourd'hui, le site reprend vie au fil des implantations d'entreprises. Toutefois, le sous-sol de la plus grande partie de la zone sud doit encore être examiné en détail avant que cette dernière puisse être enfin occupée par quelque activité que ce soit.

En effet, les installations militaires européennes n'ont que rarement échappé aux dégâts causés par les armées d'occupation ou de libération au cours de la Seconde Guerre mondiale. Qui plus est, un terrain d'avia-

tion comme l'était la Martinerie à l'époque était une cible de choix pour les bombardiers de tous bords et l'on peut retrouver des stigmates de bombardements bien longtemps après que leurs réacteurs se sont tus. Lors de l'annonce du départ de l'armée française, la question de la dépollution du site a refait surface. Dans le cadre de la carte militaire, il a été signalé que, si les terrains étaient laissés par l'État à l'euro symbolique aux collectivités, charge à elles d'en assurer toute la dépollution.

Néanmoins, avant de donner définitivement les clés à la Communauté d'Agglomération Castelroussine, le ministère de la Défense a missionné le cabinet Géomines pour procéder à un

premier diagnostic d'une éventuelle pollution pyrotechnique de la zone sud de la Martinerie. Ainsi, les équipes mobilisées par Géomines ont examiné du 19 juin 2012 au 17 octobre 2012, grâce à des sondes portées ou remorquées ou à des magnétomètres, les 200 hectares possiblement touchés.

L'audit réalisé a été effectué jusqu'à une profondeur de 6 mètres, et seules les anomalies magnétiques présentant des volumes variant de 60 à 250 litres ont été retenues*. Les terrains ont d'abord été débroussaillés avant d'être consciencieusement passés au peigne fin. Chaque anomalie a ensuite été répertoriée, classée avec des coordonnées GPS

Le sol de la Martinerie est truffé de débris divers.



200

C'est, en hectares, la surface de la zone sud soumise à la dépollution pyrotechnique.

886

Il s'agit du nombre de cibles pyrotechniques (574) et non pyrotechniques (312) détectées sur site.

LA PAROLE DE L'EXPERT

EMMANUEL DESHAYES

CHEF DE CHANTIER CARDEM



« LA DÉPOLLUTION PYROTECHNIQUE EST UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE »

« Ce type de chantier est un peu particulier, parce que nous ne sommes jamais sûrs qu'il y ait un engin explosif (de type bombe aérienne) lorsque des cibles sont détectées sur un site. Et même s'il devait y en avoir une ou plusieurs (on estime de 10 à 20 % le nombre de bombes qui s'enfoncent dans le sol sans exploser, NDLR), il n'y aurait aucune raison d'avoir peur.

Quoi qu'il en soit, c'est un travail de longue haleine, que mon équipe de cinq spécialistes et moi-même menons par tous les temps. Car il faut savoir que la machine à détecter les bombes n'existe malheureusement pas encore !

Nous devons ainsi examiner chaque écho que le rapport Géomines (le cabinet mandaté par l'État, NDLR) et le rapport Cardem (missionné par la CAC, NDLR) ont répertorié sur cette zone sud. Ce qui fait beaucoup de cibles potentielles à vérifier une à une, et encore nous avons écarté les plus petites et celles de surface... En marge de cette recherche, nous allons également démolir un entrepôt que Géomines avait déterminé comme une zone saturée en éléments non pyrotechniques. À la fin mars, nous aurons fini notre mission, toutes les cibles déclarées potentiellement pyrotechniques auront été traitées. »

et des données de profondeur. Ont alors été inventoriées 886 anomalies, dont 574 étant définies comme des cibles potentiellement pyrotechniques (munitions type défense antiaérienne ou bombes d'aviation). Il faut savoir, néanmoins, que la valeur magnétique ne peut déterminer de façon certaine la nature d'un objet métallique enfoui à quelques dizaines de centimètres ou à plusieurs mètres dans le sol.

Une procédure bien rodée

Parallèlement à cette étude de terrain, le Cabinet d'études en sécurité pyrotechnique (CESP) a été mandaté pour étudier l'histoire du site et notamment les divers bombardements dont il a été l'objet (juin 1940 puis 1943-1944, voir encadré). La CAC s'est ainsi vu remettre une étude historique de pollution pyrotechnique de 83 pages de la part du CESP où les secteurs les plus impactés par les attaques aériennes

ont été localisés**. Puis le cabinet Géomines a procédé à un audit de pollution pyrotechnique qui livre les coordonnées GPS des cibles potentielles.

Armée de ces documents annexés à l'acte de vente, l'Agglomération a donc entrepris, dès qu'elle en a été propriétaire, les démarches nécessaires à la dépollution pyrotechnique des parcelles concernées. Elle a missionné pour cela l'entreprise Cardem Pyro Metz, filiale du groupe Vinci, spécialiste de la discipline. Basée dans l'ancien centre de conduite (CIEC), l'équipe de six professionnels travaille actuellement à garantir l'absence de cibles pyrotechniques sur les emprises que la CAC souhaite vendre à plus ou moins court terme.

Comme les fondations d'éventuels bâtiments ou des futures voiries internes au site ne nécessiteraient pas de creuser beaucoup >>>

Des bombardements qui ont marqué le site

La base militaire de la Martinerie a connu, comme tous les équipements de ce type, quelques bombardements au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il y eut tout d'abord les attaques allemandes en 1940 (les 4, 5* et 11 juin) puis celles des Alliés en

1943 et 1944. D'après l'historien Didier Dubant**, le dernier bombardement sur cette cible militaire a eu lieu le 17 août 1944, jour où la gare de Châteauroux a été détruite. « Dans la journée du 17 août 1944, la région de Châteauroux va subir, à deux reprises, l'attaque de chasseurs bombardiers américains : la première de 12 h 15 à 12 h 45 sur la base aérienne de la Martinerie, commune de Déols, et sur le territoire de la commune de Diors. La seconde de 16 h 05 à 16 h 50 a eu pour objectif principal la gare de Châteauroux, notamment l'usine à gaz. Dégâts matériels importants. (...) »

Selon l'étude menée par CESP (Cabinet d'études en sécurité pyrotechnique) pour le compte de l'Établissement

d'infrastructure de la défense de Tours, seules les attaques aériennes du 5 février et de mai 1944 ont été les plus dévastatrices. Didier Dubant l'évoque d'ailleurs : « Le samedi 5 février 1944, (...) l'école de chasse allemande de Châteauroux perd (...) au moins 18 appareils et 15 autres sont endommagés. »*** Ce sont les éventuels résidus (fragments ou bombes entières n'ayant pas explosé) de ces frappes stratégiques qui sont recherchés actuellement.

* Didier Dubant, 50 ans d'aviation dans le ciel de l'Indre 1909-1959, p. 85 : « Le mercredi 5 juin 1940, à 13 h 50, la Martinerie et le cantonnement voisin de Beaumont sont attaqués par 23 bombardiers allemands en deux groupes (...). Quatre-vingts bombes tombent sur la plate-forme de la base de la Martinerie, faisant 4 morts et détruisant 4 avions (...) »

** D. Dubant, Châteauroux - La Martinerie 1915-2012 Histoire d'une base militaire dans l'Indre, p. 77.

*** D. Dubant, ibidem, p. 76.



Les photos historiques montrent bien les impacts des bombardements.

>> le sol, Cardem axe ses recherches jusqu'à deux mètres de profondeur. Des éclats d'obus de 1944 ont d'ores et déjà été retrouvés et sortis de terre, mais rien n'indique que des bombes intactes et n'ayant pas fonctionné soient encore enterrées. Chaque cible est toutefois précautionneusement vérifiée, un travail qui peut prendre « de deux minutes à deux jours », selon Emmanuel Deshayes, chef d'équipe Cardem (voir interview page 11).

Encore trois mois de recherches

Le maître d'ouvrage (l'Agglomération) produit une étude de sécurité Pyrotechnique qu'il transmet auprès des services de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de

la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et à l'inspecteur des Poudres et Explosifs afin de valider la procédure envisagée (surface du périmètre de sécurité, etc.).

La dépollution avec fouilles des cibles peut ainsi commencer, aucune personne non habilitée ne pouvant alors plus pénétrer dans le périmètre pendant la durée des opérations. Une fois toutes ces étapes franchies, après une nouvelle campagne de détection de contrôle, le certificat de dépollution pyrotechnique peut être remis à la collectivité et aux entreprises qui souhaitent s'implanter.

La société Cardem doit encore arpenter le site pendant un peu moins de trois mois.



Défrichage et enlèvements de gravats divers sont des étapes de la dépollution du site.

Dans le meilleur des cas, elle confirmera que la Martinerie, bien qu'ayant été bombardée à plusieurs reprises il y a soixante-dix ans, n'a rien d'une poudrière et qu'elle pourra continuer à être intégrée dans le domaine civil sans problème particulier.

(sec, argileux, humide, etc.), l'enveloppe de la munition (explosive ou incendiaire entre autres) et son orientation (verticale, horizontale, nord, sud ou est, ouest). À titre d'exemple, des bombes de 250 kg à 500 kg représentent des volumes magnétiques de 120 à 250 litres.

**** « Les bombardements alliés de 1944 à base de bombes de 500 lb GP (explosives) et incendiaires ainsi que de bombes de 1 000 lb ont sévèrement touché la base de la Martinerie. De ce fait, une pollution pyrotechnique due à cette époque peut-être présente dans les sous-sols », p. 36 du rapport Étude historique de pollution pyrotechnique - Camp de la Martinerie - Cité des Jardins - SLI Déols.**

* Il faut savoir qu'une munition, quel que soit son calibre, engendre un rayonnement magnétique différent selon sa durée d'enfouissement, la nature du sol

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

PREND SES QUARTIERS

D'ICI DEUX ANS, LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR (FFTIR) ESPÈRE AVOIR RÉALISÉ UNE PARTIE DES TRAVAUX DE SON PÔLE EUROPÉEN DE TIR.

Les 11 et 12 octobre derniers, le bureau et le comité directeur de la Fédération française de tir se sont symboliquement réunis dans ses nouveaux locaux de la Cité des Jardins, démontrant ainsi le démarrage officiel du projet de stand de tir fédéral international de la Martinerie.

Après avoir fait créer une voie de liaison entre la Cité des Jardins et la partie de l'ancien site militaire qu'elle achète à la CAC et fait remettre l'eau, l'électricité et le chauffage, la Fédération procède actuellement à la pose d'une clôture de 1 800 m linéaires tout autour de celle-ci, afin de sécuriser son emprise. Dès la fin de la dépollution pyrotechnique réalisée par la société CARDEM, mandatée par l'Agglomération, la FFTir sera totalement autonome.

Une multiplicité de structures de haut niveau

Les 78 hectares acquis (772 658 m² très exactement) accueilleront à court terme, hormis le stand de tir à 200 m hérité de l'armée, divers équipements destinés à la

pratique de toutes les disciplines de tir sur ce site d'exception. Aux futurs pas de tir à 25 et 50 mètres pour les distances courtes s'ajouteront les grandes infrastructures nécessaires au tir à 300 m, 600 m et même au-delà ! Une fosse olympique pour le ball-trap, avec gradins et tous les aménagements utiles aux compétitions, complètera le dispositif, ainsi que des aires pour le tir en campagne et celui à l'arbalète. Un petit pas de tir à 10 m sera installé, pour le club de tir local, dans l'ancienne école maternelle à côté de la Cité des Jardins, dont les habitations sont aménagées pour accueillir les futurs employés de la Fédération. Enfin, deux anciens bâtiments de stockage de véhicules, situés au milieu de l'ancienne zone militaire, devraient voir l'installation d'un stand « Finales » pour les compétitions qui seront organisées à la Martinerie.

Depuis qu'elle a pris possession de ses quartiers sur l'ancienne base, la Fédération a déboursé près d'un million d'euros pour financer ses travaux. À la fin de son énorme chantier, elle en aura investi aux alentours de vingt pour ce qui sera un des complexes de tir les plus complets et les plus modernes du monde. La particularité de ce centre sera d'accueillir du tir sportif certes, mais aussi du tir « loisir ».

